

Conseil Municipal

Séance du Jeudi 7 Avril 2022
Convocation du 30 Mars 2022

Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu de la séance précédente
- Approbation du compte de gestion 2021
- Approbation du compte administratif 2021
- Affectation des résultats
- Vote des taux de fiscalité 2022
- Subventions 2022
- Approbation du budget primitif 2022
- Groupement de commandes SDESM Eclairage Public 2023-2026
- Convention de mise à disposition de la piscine municipale de Bray-sur-Seine
- Affaires Diverses

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni le 07 Avril 2022 à 18h sous la présidence de Monsieur Pascal CAMUSET, Maire.

Assistaient à la séance : M. Pascal CAMUSET, Maire, M. Éric PEZET, M. Marc FABRY, Adjoints, Mme Sylvie GUIARD, Mme Sandrine GAY, M. Frédéric PENOT, Mme Sophie MENARD,

Absents excusés : Mme Sylvie FAYOL ayant donné procuration à M. Pascal CAMUSET

Mme Sophie Ménard a été désignée secrétaire de séance.

❖ **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE**

Pas de remarques

Le compte-rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

❖ **COMPTE DE GESTION 2021 DÉLIBÉRATIONS N°0770192200010**

Monsieur Maire présente le compte de gestion de la commune.

Résultats budgétaires de l'exercice

	<i>Section d'investissement</i>	<i>Section de fonctionnement</i>	<i>Total des sections</i>
<i>Recettes</i>			
<i>Prévisions budgétaires</i>	49 937.12	587 375.79	637 312.91
<i>Titres de recettes</i>	47 000.11	284 812.02	331 812.13
<i>Réduction de titres</i>	0.00	11 894.00	11 894.00
<i>Recettes nettes</i>	47 000.11	272 918.02	319 918.13
<i>Dépenses</i>			

<i>Autorisation budgétaire</i>	49 937.12	587 375.79	637 312.91
<i>Mandats émis</i>	40 835.10	263 636.36	304 471.46
<i>Annulations de mandats</i>	0.00	5 521.13	5 521.13
<i>Dépenses nettes</i>	40 835.10	258 115.23	298 950.33
Résultats de l'exercice			
<i>Excédent</i>	6 165.01	14 802.79	20 967.80
<i>Déficit</i>			

Résultat d'exécution du budget principal et des budgets annexes

	Résultats à la clôture de l'exercice 2020	Part affectée à l'investissement exercice 2021	Résultats de l'exercice 2021	Résultat de clôture de 2021
Budget principal	- 4 947.05	0.00	6 165.01	1 217.96
Investissement				
Fonctionnement	394 110.84	4 947.05	14 802.79	403 966.58
TOTAL I	389 163.79	0.00	20 967.80	405 184.54

Investissements

Dans les investissements on notera en particulier l'achat des tables en bois du City ainsi que de la table de ping-pong.

Une fenêtre de toit a été créée dans le logement appartenant à la commune.

Les serrures de la mairie ont été changées.

Un vidéoprojecteur acheté pour l'école.

Comme la loi nous l'impose, un lave-linge et sèche-linge ont été achetés pour l'entretien des tenues de travail de nos employés municipaux qui sert également au lavage des ustensiles de ménage.

On a procédé à l'achat de panneaux « voisins vigilants » à poser en entrée de la commune, au renouvellement des licences informatique et au remplacement du destructeur de documents.

Recettes

Dans les recettes on a reçu une provision de 14 000 euros (budget total 20 000 euros) pour création d'une sente vers le cimetière.

Dépenses de fonctionnement

Elles comportent principalement les charges salariales

S'y ajoutent des travaux d'entretien

Entretien matériel technique (tracteur ...)

Réparation église

Linteau salle des fêtes

Mise en conformité électrique mairie, école et salle des fêtes

Film anti chaleur sur vitrage école

Rideaux dans salle de classe

Installation du défibrillateur à l'extérieur des bâtiments (avec chauffage en cas de grand froid)

La cheminée source d'infiltrations a été démontée et antenne déplacée
 La VMC du logement appartenant à la commune changée
 Les abonnements comprennent location du copieur, téléphonie et internet
 (+contrôle ???), l'affranchissement et les recommandés, les assurances bâtiments et véhicules.
 Il a été procédé à des élagages des arbres place de l'église et à la mare aux loups
 Le copieur a été remplacé.

Quelques économies

Il a été décidé de se passer du contrat de maintenance informatique
 Baisse des tarifs au changement d'opérateur ozone – orange
 Les 3 compteurs d'eau ont été remplacés par 1 seul (économie de 2 abonnements)
 Le tarif du gaz est optimal donc pas de changement
 Le passage de triphasé à monophasé est jugé trop coûteux pour les économies en découlant

Recettes fonctionnement 272 918 €

Dépenses de fonctionnement 258 115 €

Il apparaît donc un excédent auquel il convient de reporter un déficit de 4 947 € sur investissement 2021

Après en avoir délibéré, le compte de gestion est approuvé à l'unanimité

❖ APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DÉLIBÉRATIONS N°0770192200011

Monsieur Le Maire présente le compte administratif établi par le secrétariat de la mairie

<i>Total par section</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Résultat/Solde</i>
<i>Fonctionnement</i>	<i>258 115,23</i>	<i>272 918,02</i>	<i>14 802,79</i>
<i>Investissement</i>	<i>40 835,10</i>	<i>47 000,11</i>	<i>6 165,01</i>

Afin de conduire le vote, Monsieur le Maire donne la Présidence de la séance à Monsieur Marc FABRY, doyen de l'assistance, et quitte la salle.

Après en avoir délibéré, le compte administratif est approuvé à l'unanimité des présents.

❖ AFFECTATION DES RÉSULTATS N°0770192200012

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Pascal CAMUSET, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 le 07 Avril 2022.
 Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021
 Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de : 48 484,52
 - un excédent reporté de : 442 595,36

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 394 110,84
 - un déficit d'investissement de : 4 947,05
 - un déficit des restes à réaliser de : 0,00

Soit un besoin en financement de : 4 947,05

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : EXCÉDENT 394 110,84
 AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) 4 947,05

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) 389 163,79

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DEFICIT 4 947,05

Adopté à l'unanimité

❖ VOTE DES TAUX DE FISCALITÉ 2022 DÉLIBÉRATIONS N°0770192200013

M. le Maire a remis copie de « L'Etat de notification des Taux d'Imposition des Taxes Directes Locales pour 2022 » établi par la Direction Départementale des Finances Publiques. Sur proposition du maire, le conseil, à l'unanimité, accepte d'augmenter les taux de fiscalité cette année.

Le produit attendu de la fiscalité directe locale est de 129 993 €
 Avec pour taux de référence :

Taxe foncière (bâti)	32.82 %
Taxe Foncière (non bâti)	35.09 %
CFE (Contribution Foncière des Entreprises)	13.13 %

Adopté 7 pour 1 abstention.

❖ VOTE DES SUBVENTIONS 2021 DÉLIBÉRATIONS N°0770192200014

Le propos est de définir le montant des aides attribuées par la commune à certaines associations qui en font appel,

ADMR (Aide à la Personne)	300 €
Aide à domicile Bassée	400 €
Don du Sang	50 €
Club Sportif de Marolles	500 €
Les P'tits Loups du RPI	250 €

Proposition soumise au vote : adoptée à l'unanimité.

❖ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 DÉLIBÉRATIONS N°0770192200015

Monsieur le Maire expose tous les articles du budget regroupés au sein de chapitres. Les budgets s'équilibrent en recettes et en dépenses comme suit.

On pourra noter une augmentation des frais de scolarité liée à la création de la cantine de Gravon

	Recettes	Dépenses
Section de fonctionnement	627 063.58	627 063.58
Section d'investissement	108 656.69	108 656.69
Total Budgétaire	735 720.27	735 720.27

Après en avoir délibéré, le budget primitif est adopté à l'unanimité

❖ **GROUPEMENT DE COMMANDES SDESM ÉCLAIRAGE PUBLIC 2023-2026 DÉLIBÉRATIONS N°0770192200016**

Monsieur Le Maire explique que le Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne (SDESM) coordonne actuellement le groupement de commandes pour l'entretien et la maintenance de l'éclairage public qui s'achève au 31 décembre 2022, considérant que le SDESM propose de relancer un nouveau groupement de commande à l'échéance du précédente et d'en assurer la coordination pour 4 ans (du 01/01/2023 au 31/12/2026).

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'adhérer au groupement de commandes, approuve les termes de la convention constitutive et ses annexes et autorise le Maire à signer ladite convention constitutive et tout document s'y rapportant.

❖ **CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LA PISCINE MUNICIPALE DE BRAY SUR SEINE DÉLIBÉRATION N°0770192200017**

Monsieur le maire donne lecture de la convention.

Il s'agit de signer la convention avec la ville de Bray-sur-Seine permettant aux enfants de l'école d'utiliser la piscine dans le cadre des activités physiques scolaires. Il est prévu 12 séances pour un forfait de 110 euros par séance.

Le conseil Municipal approuve à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

❖ **AFFAIRES DIVERSES**

- Monsieur le Maire informe que la déchetterie de Bray-sur-Seine est fermée pour travaux, la dépose des déchets verts doit se faire dans d'autres déchetteries : Mons en Montois ou Montereau.
- Monsieur le Maire rappelle qu'il est interdit de déposer des déchets verts sur l'espace de la Commune proche du city, une participation aux frais d'enlèvement pourra être facturée.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 30.

Table des Délibérations

❖ Approbation du compte rendu de la seance précédente	1
❖ COMPTE DE GESTION 2021 DELIBERATION N°0770192200010	1
❖ approbation du compte administratif 2021 DELIBERATION N°0770192200011...3	3
❖ affectation des resultats N°0770192200012.....	3
❖ vote des taux de fiscalite 2022 DELIBERATION N°0770192200013	4
❖ vote des subvention 2021 DELIBERATION N°0770192200014	4
❖ vote du budget primitif 2022 DELIBERATION N°0770192200015	4
❖ GROUPEMENT de commandes sdesm eclairege public 2023-2026 DELIBERATION N°0770192200016	5
❖ convention de mise a disposition de la piscine municipale de bray sur seine DELIBERATION N°0770192200017	5
❖ AFFAIRES DIVERSES.....	5

Les présentes délibérations ont été rendues exécutoires
Après dépôt en Sous-Préfecture le
et publication ou notification le

suivent les signatures :

Mr Pascal CAMUSET		Mme Sylvie GUIARD	
Mr PEZET Eric		Mr Frédéric PENOT	
Mr FABRY Marc		Mme Sandrine GAY	
Mme Sophie MENARD		Mme Sylvie FAYOL	